

Stage

**ECTS : 3**

**Description du contenu de l'enseignement :**

Le mémoire ne constitue pas simplement un rapport sur les missions effectuées pendant le stage, mais comprend également une analyse sociologique de l'organisation et du service où a été effectué le stage. L'étudiant doit ainsi se baser dans une large mesure sur les UE « Sociologie des organisations » et « Communication : Analyse et pratique ». Ce double aspect se retrouve à la soutenance où le jury est constitué d'un enseignant d'informatique et d'un enseignant de sociologie. Par ailleurs, un enseignant est responsable des stages et oriente et assiste les étudiants dans tous les aspects liés au stage (recherche de stage, rédaction de CV et de lettres de motivation, rédaction du mémoire, soutenances...).

**Compétence à acquérir :**

Stage obligatoire, un des éléments essentiels de la formation en MIAGE. Ce stage est d'une durée minimale de 10 semaines. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance.

**Document susceptible de mise à jour - 16/02/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16**